



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 février 2002 au stand du Mt-Brun à 1934 Le Châble

L'assemblée a été convoquée le 5 février 2002 et peut donc siéger valablement.

1. Souhaits de bienvenue

Le Président ouvre l'assemblée à 20h20 et souhaite la bienvenue à tous les membres.
Il présente l'ordre du jour qui est accepté tel que présenté :

1. Souhaits de bienvenue
2. Appel nominatif par feuille circulante
3. Distribution des médailles de maîtrise et des prix, correction résultats 2001
4. Nomination des scrutateurs
5. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 2001
6. Rapport du Caissier, lecture des comptes
7. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes
8. Rapports des responsables des disciplines
9. Rapport final du Président du CO du tir de la Fédération 2000
10. Rapport des délégués de l'Association
11. Rapport du Président
12. Présentation, admission des nouveaux membres – Démissions et radiations
13. Election du comité, élection du Président
14. Activités 2002 - Tirs cantonaux
15. Propositions de mise à jour et de modification des statuts *
16. Fixation des cotisations 2002
17. Divers et propositions individuelles
18. Clôture de l'Assemblée, collation.

2. Appel nominatif par feuille circulante

Le Secrétaire fait circuler la feuille des présences qui lui est ensuite rendue.
Sur un total de 172 membres, 27 sont présents et 25 sont excusés. (Voir annexe 1)

3. Distribution des médailles de maîtrise et des prix

Aucune demande de corrections des résultats 2001 n'est parvenue au comité.
Une médaille de maîtrise est remise à Hilaire Besse, qui touche enfin son bien, attendu une année.
Sorti de sa cachette, le challenge du Président 50 m est remis à Serge Bolletti.
Des cadres et des photos de Finges sont remis à ceux qui ne les ont pas touchés au souper.

4. Nomination des scrutateurs

Est nommé scrutateur : Louis-Nicolas Meichtry.



Société de tir Le Pleureur

5. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 2001

Le Secrétaire lit le protocole de l'AG 2001 qui est approuvé sans opposition.

6. Rapport du Caissier, lecture des comptes

Le Caissier a distribué les comptes avant l'AG. Il explique que le résultat de cette année boucle sur un déficit de CHF 7'770.75. Ceci est notamment dû à l'amortissement intégral des armes JJ achetées en cours d'année et du solde des armes en notre possession. Il y a eu peu d'achat de munitions également, le stock du tir de la Fédération ayant été acheté sur l'exercice précédent. Il fournit une réponse à Bernard Corthay qui demande pourquoi un tir tel que le Vancouver boucle sur une perte. Il s'agit en fait de la finance d'inscription de la section qui n'est pas reportée sur les tireurs.

7. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes

Pascal Michaud donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes établi par Jean-Luc Alter (malade) et lui-même, Martin Gay ayant été retenu suite à un décès. Ces derniers conseillent à l'assemblée d'approuver les comptes et leur rapport. (voir annexe 2)

Pascal Michaud lit à l'Assemblée le rapport des comptes établi par la fiduciaire de Verbier. (voir annexe 3)

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Pascal Michaud revient rapidement sur le résultat financier et les comptes du tir de la Fédération 2000. Ceux-ci ont été bouclés en juin 2001 et le solde viré sur les comptes du Pleureur. Jean-Philippe Christinat donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes établi par Jean-Luc Alter et lui-même sur les comptes du tir de la Fédération 2000. Il propose à l'assemblée d'approuver définitivement ces comptes, ce qui est fait à l'unanimité.

8. Rapports des responsables des disciplines

Chaque responsable de discipline s'exprime à tour de rôle.

- 300m Jean-Clément Sarrasin nous fait un rapport très succinct, à son habitude et non dénué d'humour.
- 50m Hilaire Besse
- 25m Pascal Michaud
- Petit calibre Bernard Corthay
- Jeunes tireurs Jean-Pierre Besse (voir rpt annexé). Il nous informe également des nouveautés sur les tirs militaires qui entrent en vigueur cette année.
- Ecole de tir Besse Pierre-Yves
20 participants dont 11 pour la 2^{ème} année

Tir assisté par potences (seulement 4 tireurs à la potence)

15 cours, dont le dernier le 15 mars, avec extrêmement peu d'absence non justifiée et très bonne motivation. Participation à la finale de la fédération du bas-valais. Participation au championnat valaisan individuel avec 11 tireurs. Inscription pour le tir d'Expo game 02. Résultats assez impressionnants

Remerciements aux 5 moniteurs et un merci particulier à Daniel et aux cantiniers pour leur présence à presque toutes les séances de cours

9. Rapport du Président du CO du tir de la Fédération 2000

Ce point ayant été liquidé lors de l'examen et l'approbation des comptes, il est ignoré.



Société de tir Le Pleureur

10. Rapport des délégués

Louis-Nicolas Meichtry prend la parole. Les dommages subis lors des intempéries 2000 n'ont pas été couverts en totalité et fr. 50'000.00 restaient à payer. Cette somme a été prise sur le fond de rénovation des communes, avec leur accord. Les comptes sont rapidement exposés. Il félicite la Sté d'Orsières pour leur réussite lors du tir de la Fédération 2001. Il nous fait part de 2 démissions au sein du comité de l'Association, à savoir Paul Terrettaz (remplacé par Patrick Favre) et Gilbert Farquet (remplacé par Jean-Louis Farquet) et relève l'excellente ambiance au sein du comité. Yolande a également fait part de sa volonté de ne pas poursuivre son activité de cantinière et des avis seront posés dans les diverses communes pour la reprise de l'exploitation de la cantine. Serge conserve toutefois la partie technique et l'intérim restera assuré jusqu'à l'entrée en fonction des nouveaux exploitants. Le stand sera ouvert dès le 13 mars.

11. Rapport du Président

Le Président donne lecture de son rapport sur l'année écoulée (voir annexes).

12. Présentations et admissions des nouveaux membres

L'Assemblée accepte 18 nouveaux membres (12 JJ et 6 nouveaux tireurs), prend note de 6 démissions et accepte la radiation de 7 membres pour cause de non paiement des cotisations. Les détails figurent en annexe.

13. Mutations au sein du comité, nominations

Tous les membres du comité se représentent. Le Président également mais en souhaitant une meilleure répartition des charges et un soutien actif des membres. La réélection, sans surprise, se fait par acclamations.

14. Activités 2002 - Tirs cantonaux

La Sté participera au tir cantonal tessinois, les 6 et 7 juillet. Les feuilles d'inscription pour d'autres tirs cantonaux sont à disposition des membres intéressés au stand.

Le tir à millesous a connu un bon succès pour sa première édition l'an passé et sera reconduit.

Les groupes d'Orsières tirent avec Bagnes en 2002.

Le Triangulaire aura lieu à Bagnes les 14 et 15 juin 2002. A aviser les partenaires.

Le programme détaillé des tirs est distribué, le solde est à disposition à la cantine.

15. Statuts

De nombreuses modifications des structures du tir suisse ont eu lieu ces dernières années. Le comité propose à l'Assemblée une mise à jour des statuts de notre société.

Une proposition est remise à chacun et les articles modifiés examinés un à un.

Au vote final, les nouveaux statuts sont acceptés. L'assemblée charge le comité de procéder aux modifications demandées et de les faire homologuer.

16. Fixation des cotisations 2002

Au vu des résultats financiers obtenus, le comité propose le maintien de la cotisation à CHF 40.— La cotisation englobe la licence de tir.

Les membres sont prévenus que le comité leur proposera tôt ou tard une augmentation de cette cotisation mais que 2002 est une année "test" car de nouvelles charges sont à prévoir.



Société de tir Le Pleureur

17. Divers et propositions individuelles

17.1. : Maurice Besse souhaite que la munition soit subsidiée plus par la Sté. Il s'ensuit un long débat lors duquel plusieurs membres s'expriment et dont nous ne relatons pas ici les propos. Finalement, le status quo est accepté.

17.2. : 2 inscriptions sont prises pour la participation à l'AG de la SCTVs le 10.03.2002 à Collombey (Leuenberger et Christinat).

17.3. : Le Secrétaire est chargé de se renseigner pour connaître les raisons pour lesquelles le journal suisse du tir est envoyé à tous les tireurs. La réponse sera publiée quelques jours plus tard dans ce journal (cause publicité et recherche d'augmentation du nombre d'abos vendus).

17.4. : Louis-Nicolas informe que l'Association offre les cafés après l'assemblée.

18. Clôture de l'Assemblée

Comme la parole n'est plus demandée, le président clôt l'assemblée à 2300/h. Il remercie encore très chaleureusement les concierges. La Société offre une petite agape et les membres peuvent profiter de régler leur cotisation auprès du Caissier.

Le Président :

P.-Y. Besse

Le Secrétaire :

J.-Ph. Christinat

Annexes :

Convocation à l'AG et ordre du jour
Contrôle des présences
Résumé des comptes 2001 et stock munitions
Rapport des vérificateurs des comptes et de la Fiduciaire de Verbier
Rapport du Président du tir de la FTBVs
Rapport du Président
Rapports des responsables de disciplines
Listes des admissions, décès, radiations et démissions
Plan de tir